

Le journal

DU PÔLE MAINTENANCE



Édito



Daniel Lams,
secrétaire du pôle maintenance

Tout d'abord, je tenais à féliciter l'ensemble des agents de la maintenance qui travaillent dans des conditions très particulières pour assurer le bon fonctionnement des divers matériels de transport dont ils ont la charge depuis la mise en place du confinement.

On parle souvent de celles et ceux qui sont en première ligne pour lutter contre le Covid-19, et ce à juste titre.

Pour autant, les agents de la maintenance contribuent, eux aussi, par le biais de la maintenance de tous les véhicules qui constituent la flotte de la RATP.

On a souvent parlé de nous par la négative lors du fort mouvement de grève qui s'est déroulé lors de la défense notre régime de retraite.

En cette période, il serait tout à fait normal que l'on mette plus en avant toute l'implication et le professionnalisme dont fait preuve l'ensemble des acteurs de la maintenance des équipements de la RATP, afin que les équipes de premiers secours — les infirmières, les médecins, tous les professionnels de santé, ainsi que ceux qui ont les postes clés pour faire vivre l'économie — puissent bénéficier de transports en commun fiables.

On nous a souvent décriés comme des privilégiés lors de la grève historique concernant notre régime de retraite. Au moment où j'écris cet édito, je n'ai pas beaucoup entendu notre gouvernement saluer l'implication et le courage dont font preuve les agents de la maintenance face au danger que constitue ce virus.

Je finirai sur une note de fierté adressée à tous mes collègues mainteneurs. Ils répondent sur leur mission qu'ils exercent tous les jours, afin de mettre à disposition des bus, des trains, des métros, ainsi qu'une maintenance de tous les équipements indispensables au bon fonctionnement de notre réseau. Bref tout ce que compose la maintenance à la RATP. ▲

Des agents du contrôle technique

Pour faire face à cette crise sans précédent, la direction de MRB a dû rappeler les contrôleurs techniques déjà partis vers d'autres attachements, suite à la fin de cette activité en fin d'année.

Ce rappel est dû au fait que les entreprises extérieures ne sont plus en capacité d'exercer leur activité actuellement.

C'est dans ces conditions que tous les agents ont répondu présents avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît afin de répondre aux besoins urgents dont dépendent leurs activités sur les 4 800 bus qui appartiennent à la régie.

Intéressement

L'UNSA-RATP, signataire historique de l'intéressement à la RATP a, une fois de plus, démontré l'importance de sa signature depuis que ce protocole est entré en application.

Encore une fois, la majorité des agents toucheront plus de 1000 euros sur cet exercice, et ce, malgré un mois de décembre fortement impacté par la grève concernant les retraites.

Depuis que l'intéressement a été signé par l'UNSA-RATP, la globalité des agents a perçu entre 15 et 18 000 euros, ce qui, à nos yeux, est loin d'être négligeable.

Paroles des élus et militants de L'UNSA RATP DU PÔLE MAINTENANCE



**Christophe Matton, département
M2E RSS sur l'unité SDAC**

Après avoir effectué des droits de retrait un peu partout sur le département M2E, la direction a enfin fini par écouter nos demandes légitimes afin de travailler en mode dégradé (situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle) pour les ascensoristes, 2 agents le matin, 2 en après-midi, et 2 de nuit sur des missions de dépannage et de maintenance de 1^{er} niveau.



**Alain Clément,
élu CSSCT MRF Fontenay**

En cette période liée au Covid-19, mon activité d'élu se fait principalement en télétravail. Toutes les séances CSE, CSSCT ainsi que les réunions d'information active avec les médecins du travail se font en visioconférence. En tant qu'élu de la CSSCT, je suis plus vigilant que jamais afin d'être à l'écoute sur les problématiques que rencontrent les agents face à ce fléau qu'est le Covid-19.



**Halim Bengueddoudj, représen-
tant syndical GDI Nanterre nuit**

S'agissant des poseurs de voies attachement Nanterre, l'organisation du travail relative au COVID-19 s'est mise en place à l'initiative et donc à la demande des agents. Consciente des dangers auxquels s'exposaient les agents, la Direction a donc acquiescé la méthodologie suivante : une équipe par semaine d'astreinte constituée de 4 à 5 poseurs et de 2 agents de maîtrise. Les agents n'étant pas d'astreinte restent chez eux et sont mis à disposition de l'entreprise. Les travaux effectués sont des travaux cycliques obligatoires relatifs à la sécurité ferroviaire de type : parcours, graissage ADV. Il est entendu qu'il a été convenu d'aucune perte de salaire, sauf prime à l'acte.

Les agents estiment ainsi que cette organisation est tout à fait raisonnable et correcte. Pour autant, s'agissant des conditions d'hygiène et de sécurité (propreté des locaux, nettoyage, véhicules...) de fortes inquiétudes et de nombreuses interrogations demeurent étant donné qu'aucune autre pratique quotidienne n'a été mise en place.

De même, aucun masque n'est mis à disposition (réception de masque en stock sans mise à disposition pour des motifs farfelus), le gel hydroalcoolique est donné au compte goutte avec parfois des ruptures et le stock de gants est insuffisant. Aussi, il est à noter que le service nuit prend sa prise de service alors même qu'aucun nettoyage n'a été effectué et que 2 autres services ont travaillé en amont, soit ni nettoyage habituel, ni nettoyage type covid-19. Les agents ont interpellé la Direction qui leur a répondu que c'était aux agents d'effectuer le nettoyage avec lingettes, chiffons et Sanytol. Cette pratique n'est pas tolérable et doit cesser avant même mise en place, il en va de la responsabilité de l'employeur d'assurer la sécurité.



**Thierry Beaunier,
élu UNSA au département MRF-RER**

Tout d'abord, je souhaite féliciter tous les agents mobilisés dans nos ateliers de l'unité RER que je croise régulièrement lors de mes visites sans qui les trains ne pourraient être maintenus. Actuellement, nous vivons une situation inédite à laquelle nous devons faire face. Les mesures barrières initialement prévues n'étant pas suffisantes, nous avons donc fait appel à la CSSCT MRF qui par leur action ont permis de rétablir une situation devenant inquiétante. La peur et l'anxiété des agents s'installent chaque jour un peu plus sur le fait qu'ils pourraient eux aussi contracter le virus. C'est pour cela qu'il faut garder une vigilance de tous les instants, et surtout, ne pas hésiter à contacter vos élus de l'UNSA si vous avez le moindre doute.



**Laurent Dumycz, élu UNSA
au département GDI-Voie Villette**

Le week-end dernier, j'ai éprouvé un sentiment étrange, l'impression de ne pas exercer les fondamentaux de mon métier... Effectivement, la sécurité ferroviaire est la priorité des missions qui me sont confiées. Or j'étais plutôt présent pour faire le nombre que de remplir ma fonction première; de plus, je m'interroge sur l'utilité de faire fonctionner le service public à tout prix (surtout dans des endroits où cela n'est pas indispensable) au risque de mettre la santé de ses agents en péril.



**Sébastien Fourmy,
élu CSSCT MRB à Saint-Denis**

Les agents MRB sont aussi mis à contribution sur l'effort que l'entreprise demande devant cette crise sanitaire sans précédent depuis ses 100 dernières années. Elles et ils font face avec leurs doutes et leurs questionnements, surtout que l'entreprise a privilégié avant tout l'exploitation, ce qui est logique au vu du contact avec la clientèle. Cela peut poser question, car n'oublions pas que l'exploitation a besoin que les bus soient réparés et sortent conformes au Code de la route. Mais la direction commence à prendre en considération la parole des mainteneurs, avec l'insistance des élu-e-s UNSA sur notre direction. Les choses rentrent dans l'ordre peu à peu, même si le combat se pratique au jour le jour avec le coronavirus (Covid-19).

Lors de l'allocution télévisée de notre président du 25 mars dernier concernant le Covid-19, à aucun moment il n'a évoqué le milieu de la maintenance qui est présent tous les jours depuis le début du confinement. L'UNSA-RATP du pôle maintenance demande à ce que la prime exceptionnelle de 1 000 euros soit versée à tous les salarié-e-s qui participent activement à la continuité du service public. La maintenance de la RATP est essentielle, elle doit en bénéficier.